



HAL
open science

Taxation Optimale et Croissance Economique au Togo : une Evidence Empirique en Séries Temporelles

Yawovi Mawussé Isaac Amedanou

► **To cite this version:**

Yawovi Mawussé Isaac Amedanou. Taxation Optimale et Croissance Economique au Togo : une Evidence Empirique en Séries Temporelles. 2019. hal-01990213

HAL Id: hal-01990213

<https://hal.science/hal-01990213v1>

Submitted on 22 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Taxation Optimale et Croissance Economique au Togo : une Evidence Empirique en Séries Temporelles

Yawovi M. Isaac AMEDANOU*

Janvier, 2019

Résumé : Cet article examine le niveau optimal de taxation au Togo. Après vérification de la stationnarité et des ruptures structurelles, nous estimons deux équations structurelles intégrées des variables indicatrices construites pour prendre en compte les chocs structurels significatifs. De fait, les deux modèles structurels estimés mettent en évidence une courbe en U et confirment que les effets exercés par le niveau de taxation sur la l'activité économique au Togo sont non linéaires. Les résultats issus des estimations, couvrant la période de 1960 à 2016, soutiennent que le taux optimal de taxation au Togo se situerait à 22,6% du PIB. Ces résultats impliquent que les niveaux du PIB réel et de croissance économique toujours atteint par l'économie togolaise, ont demeuré en deçà de leur potentiel.

Mots clés : Taxation optimale, recettes fiscales, dépenses publiques, croissance économique

Codes Classification JEL : H21, E62, O40

Abstract : This paper examines the optimal level of taxation in Togo. After checking for stationarity and structural breaks, we estimate two integrated structural equations for dummy variables constructed to account for significant structural shocks. In fact, the two structural models estimated highlight a U-shaped curve and confirm that the effects exerted by the level of taxation on economic activity in Togo are non-linear. The results from the estimates, covering the period from 1960 to 2016, argue that the optimal tax rate in Togo would be 22.6% of GDP. These results imply that the levels of real GDP and economic growth still achieved by the Togolese economy have remained below their potential.

Key words: Optimal taxation, tax revenues, government spending, economic growth

Codes Classification JEL : H21, E62, O40

* Courriel : isaacamedanou@gmail.com,
Université Clermont Auvergne (UCA), 63000 Clermont-Ferrand, France

1. Introduction

Musgrave (1959) attribut trois formes traditionnelles à la politique fiscale : l'allocation des ressources, la redistribution des revenus et la stabilisation économique. La fonction d'allocation des ressources naît du caractère socialement insatisfaisant et sous-optimal du fonctionnement des marchés. Ainsi, l'État intervient afin de répondre aux besoins sociaux. La redistribution vise à corriger les inégalités engendrées par la répartition primaire des revenus, dans le sens d'une plus grande équité sociale. Quant à la fonction de stabilisation, elle diffère des précédentes en ce qu'elle résulte des aléas de la conjoncture qui risquent de provoquer inflation et chômage.

Dès lors, la mobilisation des ressources à base d'instruments fiscaux, constitue la première source, pérenne et prévisible, de financement de l'activité économique et permet ainsi de disposer des marges budgétaires utilisables pour des fins de financement des dépenses prioritaires, surtout en matière d'investissement dans les infrastructures économiques et les services sociaux de base.

La littérature existante soutient généralement qu'il existe une fiscalité optimale qui conduirait à une croissance économique plus élevée. Les modèles de croissance endogène, émergés au début des années 90 avec externalité de dépenses publiques d'infrastructures rendent bien compte des effets non linéaire de la taxation sur la croissance de long terme. Ainsi, Barro (1990) montre qu'une augmentation du taux de taxation procure des ressources permettant de financer les besoins de dépenses publiques productives, mais réduit dans le même temps la productivité marginale nette du capital privé. Mais cela soulève une importante interrogation : celle de savoir quelle taille des recettes fiscales convient le mieux à un pays pour maximiser sa croissance ?

Dans l'espace UEMOA, rares sont les études qui ont estimé le taux optimal de taxation, mais quelques-unes portent sur un certain nombre de pays. Par exemple, pour Amedanou (2018), le taux de pression fiscale optimal au sein de l'UEMOA se situe à 24% du PIB. Le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES, 2014) montre que le taux de taxation optimale au Burkina-Faso, s'établit à 29,1% du PIB. Le taux optimal de pression fiscale se situe à 21,1% du PIB en Côte d'Ivoire (Keho, 2010). En dehors de l'Union, le taux de pression fiscale optimal estimé pour la Tunisie est de 15,2% du PIB (Terzi et al., 2017), et de 22,4% en Afrique du Sud (Motloja et al., 2016). Amgain J. (2017) montre que dans les

pays asiatiques, un taux de pression de fiscale de 18% du PIB permettrait de maximiser la croissance économique.

Scully effectue une série d'études pour déterminer le taux de taxation optimal. Scully (1991), utilise un modèle quadratique avec un échantillon de 103 pays, et observe qu'un taux d'imposition de 19,3% permettrait de maximiser la croissance. En 1995, il montre, en utilisant les données de 1949-1989 qu'un taux d'imposition se situant entre 21,5 et 22,9% du Produit National Brut maximiserait la croissance économique aux Etats-Unis. Scully (1998) refait les mêmes estimations sur la période 1950-1995 et obtient un taux de pression fiscale optimale de 21%. Scully (1996) met en évidence l'existence des effets de seuil en Nouvelle Zélande sur la période 1927-1994. Les résultats situent le taux d'imposition optimal aux environs de 21% du PIB, avec un taux de croissance annuelle de 4,8%. Scully (2003) a utilisé deux modèles différents - Barro et Scully et conclut que le taux de taxation qui maximise la croissance économique aux États-Unis est de 25,1 et 19,3 % respectivement. Scully (2006) a étudié pour une nouvelle fois les données des États-Unis (1929-2004), mais cette fois-ci en utilisant sa propre méthodologie développée en 1996, et conclut que le taux d'imposition optimal se situe à 23% du PIB.

Scully (1998) s'est également taché par la suite de déterminer le taux de pression fiscale optimal pour plusieurs pays développés en se basant sur le même modèle économétrique utilisé pour déterminer le taux d'imposition optimal aux États-Unis, Scully (1996). L'échantillon de pays retenu comprend les États-Unis (1929-1989), le Danemark (1927-1988), le Royaume-Uni (1927-1988), l'Italie (1927-1988), la Suède (1927-1988), la Finlande (1927-1988) et Nouvelle-Zélande (1927-1994). Les estimations suggèrent un taux moyen d'imposition optimal de 20% et varie de 16,6% pour la Suède à 25,2% pour le Royaume-Uni. Cependant, les niveaux de taxation observés sont plus élevés et varient entre 34,1% au Royaume-Uni et 51,6% au Danemark. Ces résultats montrent que la politique de taxation dans les pays développés est caractérisée par des taux d'imposition supérieurs aux taux optimaux, ce qui se traduit par des taux des taux de croissance plus faibles dans ces pays. Branson et Lovell (2001) ont estimé le taux de pression fiscal optimal pour la Nouvelle-Zélande au cours de la période 1946-1995 à partir d'un modèle de programmation linéaire. Ils conclurent qu'au-delà de 22,5% du PIB, la fiscalité constituerait une source de distorsion économique.

Plusieurs études se sont inspirées de la méthode de Scully, pour évaluer le niveau optimal d'imposition. Ces études ont abouti à des résultats très hétérogènes. Au Canada, le taux d'imposition optimal qui maximiserait la croissance économique, déterminé en se basant sur la méthode de Scully se situe à 34% du revenu national, (Chao et Grubel, 1998). Keho (2010) trouve que le taux d'imposition optimal se situait entre 22,1 et 22,3% du PIB. Abdullaev et Konya (2014) ont appliqué la méthode de Scully aux données de l'Ouzbékistan pour la période de 1996-2011 et ont constaté que le taux d'imposition est de 22% du PIB en 2001 et se situe 31,25% du PIB après 2001. Avec un modèle de Scully (1996) modifié, Davidsson (2012) conclut sur un niveau faible du taux d'imposition se situant à 11,1% du PIB dans 12 pays choisis de manière aléatoire pour la période de 1982 à 2012. Les résultats obtenus par Saibu (2015), ont montré que le taux d'imposition maximisant la croissance pour l'Afrique du Sud est de 15% et de Nigeria de 30%. Dans 4 pays d'Asie du Sud Husnain, Haider et Salman (2015) ont introduit le terme de déficit dans le modèle de Scully. Ces derniers trouvent qu'un taux d'imposition de 13,78% maximiserait la croissance économique. De même, Motloja et al., (2016) ont appliqué le modèle d'optimisation de Scully (1996, 2003) aux données trimestrielles collectées avant et après la crise de 2009, et déterminent pour l'Afrique du Sud un taux d'imposition optimal de 22% du PIB sur la période post récession. Amgain (2017) a examiné le niveau optimal de taxation maximisant la croissance, en utilisant le modèle de Scully (1996) et les modèles quadratiques dans 32 pays asiatiques pour la période 1991-2012. Les résultats fournissent une preuve évidente d'une relation inverse en forme de U entre la croissance et la fiscalité, et montrent que le taux d'imposition optimal pour maximiser la croissance est d'environ 18% du PIB. Amedanou (2018) a mis en évidence l'existence d'une relation non linéaire entre le taux d'imposition et la croissance économique au sein de l'UEMOA et détermine le seuil à partir duquel une forte imposition des activités économiques se traduirait par des externalités négatives. En utilisant les modèles de Scully et quadratique, et des données couvrant la période de 1980 à 2016, il trouve que le taux de pression fiscale qui maximiserait la croissance au sein de l'Union se situe respectivement à 21,04% et 23,8% du PIB.

Il ressort de cette revue que très peu d'études se sont intéressé à l'estimation des effets non linéaires de la taxation sur la croissance économique dans les pays de l'Union. Par ailleurs, à notre connaissance, il n'existe pas d'étude portant sur l'estimation du taux optimal d'imposition au Togo. Le présent article tente de contribuer à la littérature empirique en faisant un examen du taux optimal de taxation au Togo sur la période 1960-2016. Dans la

section 2, nous décrivons l'approche méthodologique adoptée et les données utilisées. La section 3 présente et analyse les résultats issus de nos estimations. Et enfin, la dernière section conclut.

2. Approche méthodologique

Cet article cherchant à évaluer le taux optimal de taxation nous mettons en relation les taux de pression fiscale et le taux de croissance économique ou le PIB réel. Cette étude se concentre sur deux modèles alternatifs, le modèle quadratique et le modèle de Scully (1996).

2.1. Modèle quadratique

Les effets non linéaires de la taxation sur la croissance économique sont examinés à travers des spécifications économétriques tenant compte d'une distribution asymptotique du taux de taxation. Cette méthode consiste à estimer des équations sous formes quadratiques et est basée sur l'hypothèse d'une courbe U inversé, traduisant les externalités positives qu'aurait le niveau de taxation sur la croissance économique jusqu'à un seuil au-delà duquel, elles deviennent négatives. Ainsi, nous spécifions un régime de relation taux de taxation - croissance économique par une fonction polynôme du second degré suivante :

$$g_t = \gamma + \varphi\tau_t + \omega\tau_t^2 + \phi'W_t + \sum Dum_t + \varepsilon_t \quad (1)$$

g_t est le taux de croissance économique, τ_t désigne le taux de taxation exprimé en pourcentage du PIB, W_t représente l'ensemble des variables de contrôle c'est-à-dire le vecteur des autres variables pertinentes identifiées comme facteurs affectant le taux de croissance économique, et ε_t le terme d'erreur. Nous retenons ainsi, le PIB par tête initial, le déficit primaire de base qui représente une variable fiscale ayant des effets directs sur les décisions d'investissement et sur la croissance, et enfin le taux de croissance des investissements ou formation brut de capital fixe, qui sont positivement corrélés à la croissance économique. Enfin, Dum_t représente les variables indicatrices tenant compte des chocs affectant les paramètres du modèle. Le taux optimal de taxation provenant de l'équation (1) qui permet de maximiser la croissance économique s'obtient par la relation :

$$\tau_{\text{opm}}^* = - \frac{\varphi}{2\omega}$$

2.2. Modèle de Scully

Scully considère qu'il existe deux secteurs d'activités au sein d'une économie : les secteurs public et privé. Dans ce modèle, les recettes fiscales d'une année servent à financer la dépense publique $G_t = \tau Y_t$ où τ est le taux de pression fiscale et Y représente le revenu national ou le PIB. La part du revenu national non taxée $(1 - \tau) Y_t$ sert à financer la production des biens et services dans le secteur privé. Le niveau de production nationale est déterminé par l'association des produits fournis par les secteurs public et privé. Ainsi, pour déterminer le niveau de taxation optimale, nous spécifions une fonction de production de type Cobb-Douglas à rendements constants :

$$Y_t = \gamma(G_{t-1})^\varphi[(1 - \tau)Y_{t-1}]^\omega \quad (3)$$

Dans cette équation, Y représente la production nationale ou le PIB, G les dépenses publiques permettant de financer la production des biens publics, τ le taux de taxation à l'année t .

Nous postulons que le budget de l'Etat est équilibré, et sa contrainte budgétaire s'écrit :

$$G_t = \tau Y_t \quad (4)$$

Avec (τ) le ratio recettes fiscales sur PIB nominal appelé pression fiscale. D'après les équations (3) et (4), nous pouvons réécrire l'équation (3) comme suit :

$$Y_t = \gamma[(\tau)Y_{t-1}]^\varphi[(1 - \tau)Y_{t-1}]^\omega \quad (5)$$

En appliquant le log linéaire sur chaque membre de l'équation, nous obtenons :

$$\text{Log}Y_t = \text{Log}\gamma + \varphi\text{Log}[(\tau)Y_{t-1}] + \omega\text{Log}[(1 - \tau)Y_{t-1}] + \varepsilon_t \quad (6)$$

Le taux optimal d'imposition τ_{opm}^* qui maximise le niveau de croissance économique, s'obtient par la condition de première ordre qui consiste à annuler la dérivée première de l'équation (6) par rapport à τ , c'est-à-dire : $\text{diff}(\text{Log}Y_t, \tau) = 0$

$$\begin{aligned} \frac{\partial \text{Log}Y_t}{\partial \tau} &= \frac{\varphi}{\tau} - \frac{\omega}{1 - \tau} = 0 \\ \Rightarrow \frac{\varphi}{\tau} &= \frac{\omega}{1 - \tau} \end{aligned}$$

Le taux optimal d'imposition est obtenu par l'expression : $\tau_{\text{opm}}^* = \frac{\varphi}{(\varphi + \omega)}$ (7)

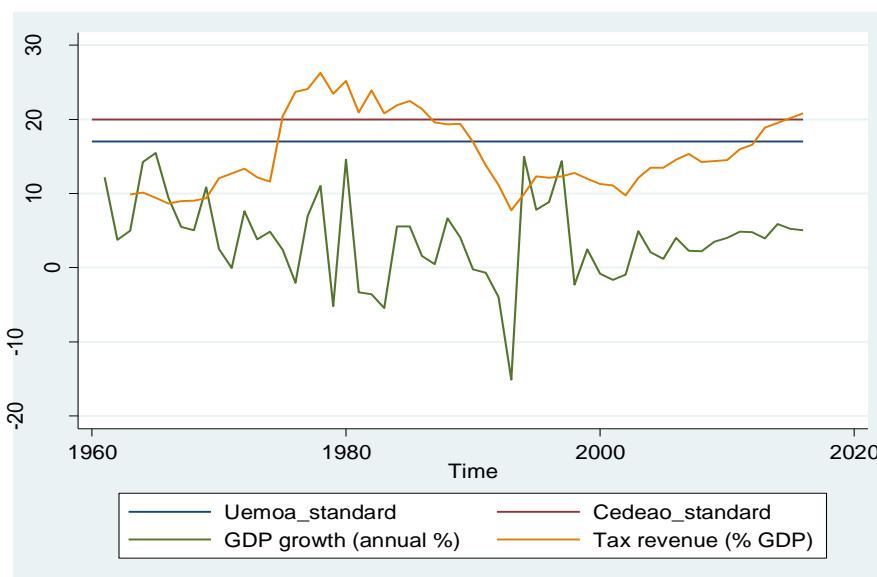
3. Analyse descriptive des données

Les données utilisées dans le cadre de ce papier proviennent de plusieurs sources et couvrent la période 1960 à 2016. Les informations relatives au PIB nominal et aux recettes fiscales proviennent de la base de données EDEN de la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO), avec lesquelles nous obtenons le taux de pression fiscale qui représente les recettes fiscales totales en pourcentage du PIB nominal. Le déficit primaire de base est issu du Tableau des Opérations Financières et Economiques (TOFE) de la BCEAO. Les autres données telles que le PIB réel, le taux de croissance du PIB réel, le PIB par tête (US \$ Constant 2010), le taux de croissance de formation brut de capital fixe, proviennent de World Development Indicator (WDI) de la Banque Mondiale.

Nous représentons sur la figure 1 suivant, les évolutions tendanciennes du taux de croissance économique et du taux de pression fiscale sur la période de 1960 à 2016. L’analyse de ce graphique révèle une faiblesse dans la mobilisation des recettes fiscales avant les années 1975 et après le début des années 90 jusqu’en 2015, année à partir de laquelle le taux de pression fiscale a évolué pour se situer au-delà de la norme de 20% fixé pour les pays de la CEDEAO. Néanmoins, déjà en 2013, le taux de pression fiscale a dépassé la norme de l’UEMOA de 17% pour atteindre 18,9%, restant quand même inférieur au taux minima de la CEDEAO. Le taux de croissance du PIB réel quant à lui, est caractérisé par de fortes amplitudes avec une tendance baissière à partir du début des années 2000.

Nous notons ainsi, d’après l’évolution du taux de pression fiscale, que l’accroissement des recettes fiscales s’effectue dans une moindre proportion que le Produit Intérieur Brut, et que l’économie togolaise est caractérisée par une démobilitation fiscale, c’est-à-dire qu’il existerait un espace de ressources publiques non exploité dont les arguments reposent sur une faible capacité de recouvrement des recettes dans le pays.

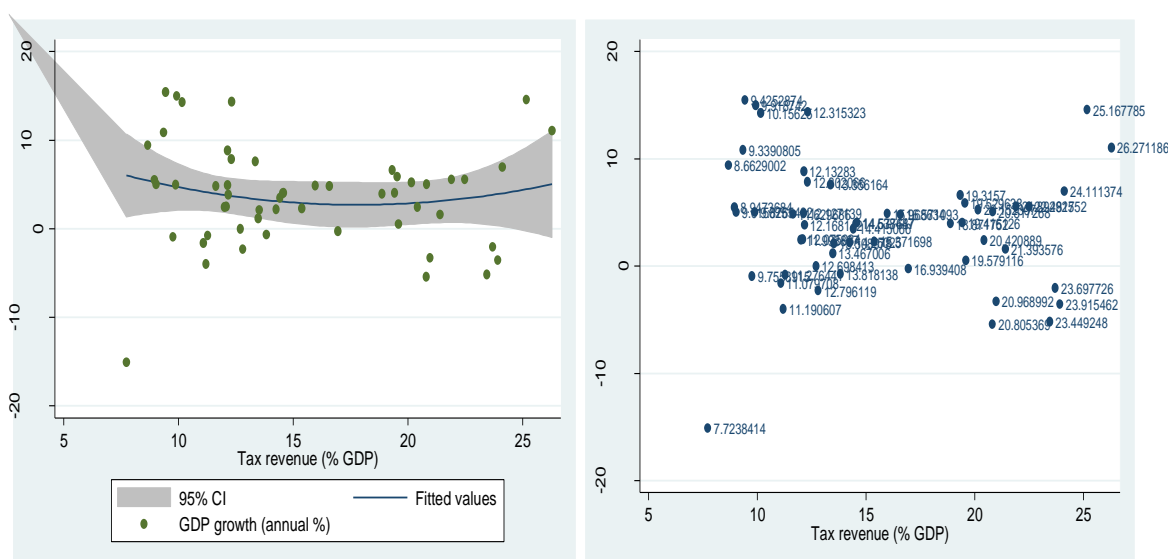
Figure 1 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et du taux de pression fiscale du Togo, 1960-2016



Source : Auteur sur la base des données de la BCEAO et de WDI

L'observation de la figure 2 ci-dessous, illustrant les effets non linéaires de la taxation sur la croissance économique, montre l'existence d'une relation en U. Sur ces graphiques, le taux de pression fiscale se trouve en abscisse et le taux de croissance du PIB en ordonnée. Les courbes montrent qu'à un certain seuil, probablement compris entre 15 et 20% du PIB, la taxation a un impact négatif sur la croissance et qu'au-delà de ce seuil, l'impact devient positif.

Figure 2 : Effets non linéaires de la taxation sur la croissance au Togo



Source : Auteur sur la base des données de la BCEAO et de WDI

4. Présentation et analyse des résultats

Les résultats de l'estimation du modèle quadratique sont reportés dans le tableau 1 ci-dessous. Plusieurs modèles ont été estimés pour tenir compte des effets des variables de contrôle introduites de façon alternative. Nous avons également effectué un test de rupture structurelle dans la tendance des séries. A l'issue de ce test, quatre variables indicatrices ont été construites et introduites dans le modèle dont deux ont échoués au test de significativité, ainsi que les variables de contrôle retenues à l'exception du PIB par tête initial. Les variables indicatrices sont définies telles que :

$$D79_t = 1_{\{t=1979\}} \text{ et } 0 \text{ sinon,}$$

$$D93_t = 1_{\{t=1993\}} \text{ et } 0 \text{ sinon,}$$

$$D6079_t = 1_{\{t \leq 1979\}} \text{ et } 0 \text{ après,}$$

$$D9916_t = 1_{\{t \geq 1999\}} \text{ et } 0 \text{ avant.}$$

Finalement, les équations sont estimées en prenant en compte les chocs significatifs qui affectent les paramètres du modèle, d'abord en 1979 et ensuite en 1993. Les résultats obtenus demeurent cohérents avec l'illustration de la figure 2 qui révèle que le niveau d'imposition impact négativement la croissance économique jusqu'à un seuil au-delà duquel, l'impact devient positif. Cette hypothèse est vérifiée par les signes des coefficients. En effet, les coefficients associés à la pression fiscale sont de signes négatifs, et ceux associés à la pression fiscale au carré sont de signes positifs. D'après les résultats (tableau 1), le taux de pression fiscal optimal est estimé à 15,9% par le modèle 6 et à 17,5% du PIB par les autres modèles. Par ailleurs, le modèle 5 présente un biais de spécification du fait d'une distribution anormale des résidus.

Tableau 1 : Estimation des modèles quadratiques

VARIABLES	MQ1	M Q2	MQ3	MQ4	MQ5	MQ6
Pression fiscale	-2.7164** (1.292)	-2.9653** (1.151)	-3.1148*** (1.033)	0.0722 (1.886)	-2.5115** (1.031)	-3.5582*** (0.920)
Pression fiscale au carré	0.0774** (0.038)	0.0843** (0.034)	0.0889*** (0.031)	-0.0064 (0.057)	0.0733** (0.030)	0.1114*** (0.028)
D6079	0.8327 (1.899)					
D9916	-0.1984 (1.682)	-0.4751 (1.546)				
D79	-10.5492** (5.129)	-10.0484** (4.958)	-10.0071** (4.910)		-9.9927** (4.722)	-6.6216 (4.424)
D93	-24.4126*** (5.616)	-25.2926*** (5.201)	- (5.149)	-13.9455** (6.170)	- (5.073)	- (4.549)
Investissement				0.0933* (0.048)		
Déficit primaire					-0.0458 (0.129)	
Pib par tête initial						-0.0477*** (0.012)
Constant	25.6793** (10.317)	28.0726*** (8.682)	29.0082*** (8.055)	2.9454 (14.795)	23.4238*** (8.112)	55.3402*** (9.863)
Observations	54	54	54	36	52	54
R-squared	0.382	0.379	0.378	0.403	0.366	0.525
Skewness/Kurtosis tests for Normality	Non rejet	Non rejet	Non rejet	Rejet	Non rejet	Non rejet
Taux de taxation optimal	0.175478	0.175878	0.175186	N/A	0.175317	0.159704

Standard errors in parentheses *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'estimation du modèle de Scully. Tous les coefficients sont significatifs à 1%, à l'exception de $D93_{t=1_{\{t=1993\}}}$ qui est significatif à 10%. La variable $D7993$ est définie comme :

$$D7993_{t=} \text{ comme : } 1_{\{1979 \leq t \leq 1993\}} \text{ et } 0 \text{ avant et sinon.}$$

Cependant, les tests de normalité sur les résidus ne révèlent aucun problème de spécification. Les variables dummy $D9916_t = 1_{\{t \geq 1999\}}$, et $D79_t = 1_{\{t=1979\}}$ introduites dans les régressions sont statistiquement nulles (modèle S6). En considérant le modèle 5, tous les coefficients sont significatifs et les résultats de l'estimation suggèrent que le taux de pression fiscale optimal représente 22,6% du PIB. Au-delà de ce taux, le niveau d'imposition affecte positivement l'activité économique, mais avant d'atteindre ce niveau, l'impact est défavorable à la croissance économique.

Tableau 2 : Estimation des modèles de Scully

VARIABLES	MS1	MS2	MS3	MS4	MS5	MS6
Log[(τ) Y_{t-1}]	0.1896*** (0.019)	0.2100*** (0.018)	0.2103*** (0.018)	0.2104*** (0.018)	0.1937*** (0.020)	0.1942*** (0.020)
Log[(1 - τ) Y_{t-1}]	0.7515*** (0.028)	0.6282*** (0.040)	0.6407*** (0.044)	0.6189*** (0.044)	0.6601*** (0.044)	0.6701*** (0.051)
D7993	-0.0650*** (0.016)	-0.1186*** (0.020)	-0.1259*** (0.023)	-0.1250*** (0.023)	-0.1015*** (0.022)	-0.1151*** (0.028)
D6079		-0.1088*** (0.028)	-0.1101*** (0.028)	-0.1190*** (0.033)	-0.0971*** (0.029)	-0.1057*** (0.035)
D9916			-0.0169 (0.024)			-0.0218 (0.024)
D79				0.0304 (0.053)		0.0208 (0.053)
D93					-0.0852* (0.049)	-0.0860* (0.051)
Constant	-2.5311*** (0.421)	0.2075 (0.803)	-0.1145 (0.930)	0.4431 (0.905)	-0.2293 (0.826)	-0.4875 (1.046)
Observations	54	54	54	54	54	54
R-squared	0.988	0.991	0.991	0.991	0.991	0.991
Skewness/Kurtosis tests for Normality	Non rejet	Non rejet	Non rejet	Non rejet	Non rejet	Non rejet
Taux optimal de taxation	0,201466	0,250537	0,247121	0,253708	0,226868	0,224691

Standard errors in parentheses *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

D'après nos estimations, le taux optimal de taxation au Togo se situerait entre 15,9% et 22,6% du PIB. L'estimation du taux optimal de taxation au Togo sur la période 1960 à 2016, révèle un niveau d'imposition faible avant les années 1975 et de 1981 à 2016. Ceci dit, les niveaux du PIB réel et de croissance économique toujours atteint par l'économie togolaise, ont demeuré en deçà de leur potentiel. Le taux de croissance économique annuel moyen se situe à 3,8%, et le taux moyen de pression fiscale est de 15,5% sur la période 1960-2016.

5. Conclusion

Dans ce papier, nous déterminons le taux optimal de taxation qui maximise la croissance économique au Togo, en effectuant une analyse empirique en séries temporelles. Les résultats mettent en évidence une courbe en U et confirme que les effets exercés par le niveau de taxation sur la croissance économique sont non linéaires. Les résultats issus des estimations du modèle de Scully couvrant la période de 1960 à 2016 soutiennent que le taux optimal de taxation au Togo se situerait à 22,6% du PIB.

En effet, dans le cas particulier du Togo, il serait intéressant de tenir compte des critiques sur le modèle de Scully, dans les travaux futurs de détermination du seuil d'imposition. Nombreux sont les économistes qui pensent que le modèle de Scully ne permet pas d'estimer le taux de taxation exact qui maximise la croissance. Ainsi, le taux de croissance économique n'est seulement pas déterminé par la taxation, mais aussi par d'autres facteurs. De même, l'hypothèse retenue dans ce modèle suppose que le budget de l'Etat est équilibré. Or, dans la réalité le Togo fait parti des pays connaissant des déficits budgétaires, ce qui n'est pas sans variables négligeables dans la détermination du seuil de taxation.

L'implication économique majeure de ces résultats économétriques est que le Togo dispose d'une marge de manœuvre pour accroître son niveau d'imposition afin de bénéficier des externalités positives induites par le niveau d'imposition. Cette augmentation des rentrées fiscales permettront de financer, en faisant moins recours à l'endettement, les dépenses d'investissements et stimuler ainsi le niveau d'activité économique.

Néanmoins, au Togo, le taux de taxation a progressé pour représenter 21,9% en 2016 après avoir atteint 13,7% en 2001. Cette performance est le résultat de plusieurs réformes de l'administration fiscale et douanière togolaise. L'une des plus importantes fut la réorganisation des services de l'Administration fiscale, avec notamment la scission des contribuables en fonction de leur chiffre d'affaires. Ainsi, la Direction des Grandes Entreprises ainsi que celle des Moyennes Entreprises et le Centre des Impôts ont été créées. La Direction du Contrôle Fiscal et la Direction de la Législation Fiscale et du Contentieux ont été également créées pour renforcer le contrôle des obligations fiscales. Une autre réforme a consisté à l'adoption de la Directive N°02/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant harmonisation des législations des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) en matière de TVA, modifiée par la Directive N°02/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009. Récemment, les deux régies financières, en

l'occurrence la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale des Douanes ont été fusionnées en une seule entité dénommée « Office Togolais des Recettes - OTR », pour assurer une meilleure coordination des services ainsi qu'une maîtrise de l'assiette imposable et une réduction de l'évasion et la fraude fiscales. Par ailleurs, la collecte des recettes fiscales en général, a été informatisée et la plate-forme dédiée est confiée à une structure autonome dénommée « Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo-SEGUCE Togo) ».

Cependant, il convient à l'Etat Togolais de mettre en place des stratégies de réformes permettant d'améliorer les dispositifs de collecte des impôts et taxes, puisque toute décision politique qui accroît le fardeau fiscal, sans à priori améliorer l'efficacité du dispositif fiscal est susceptible d'être contre-productive. Il s'agit entre autres de (i) réformer les systèmes d'incitations fiscales, en inscrivant les politiques d'incitations dans les régimes de droit commun, supprimer les exonérations exceptionnelles pour tout type d'impôt, et mettre en œuvre des procédures efficaces de suivi des autres exonérations, (ii) introduire et appliquer des mesures dynamiques et efficaces de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ainsi que la promotion du civisme fiscal, (iii) réformer la TVA, en prélevant les recettes de TVA sur une assiette large, accompagnée d'un seuil d'assujettissement élevé, et surtout, éviter les mesures d'incitation dérogatoires telles que les exonérations ou les suspensions de TVA relatives aux intrants et consommations intermédiaires. Il faut noter que ces mesures constituent des handicaps pour les productions domestiques exonérées, entraînent des pertes de recettes considérables, des effets sociaux négatifs et suscitent un risque de fraude. De surcroît, les exonérations accordées au secteur de l'agriculture doivent être supprimées pour les grandes exploitations et maintenues uniquement au profit de l'agriculture vivrière. Mais ces mesures ne peuvent se révéler efficaces que si elles s'inscrivent dans le parallélisme des procédures de remboursement fluide des crédits de TVA. En effet, un remboursement fluide des crédits de TVA favorise la compétitivité des entreprises nationales, assure une mobilisation pérenne des recettes de TVA et restitue à la TVA sa neutralité.

Toutefois, l'ensemble de ces mesures proposées doivent s'accompagner davantage de transparence et de coopération dans la gestion des finances publiques afin d'améliorer l'efficacité et la traçabilité des dépenses publiques, et réduire les sources de gaspillages. Cela permettra de renforcer la confiance des contribuables sur laquelle repose le civisme fiscal.

6. Références bibliographiques

- Abdullaev, B., & Konya, L.** (2014), « Growth-maximizing Tax Rate for Uzbekistan », *Applied Econometrics and International Development*, 14(1).
- Agell, J., Lindh, T. et Ohlsson, H.** (1997), « Growth and the Public sector : A Critical Review essay », *European Journal of Political Economy*, Vol. 13, No. 1, pp. 33-52.
- Yawovi M. Isaac Amedanou, (2018)**, Review of the optimality of tax performance in developing countries: evidence from WAEMU, MPRA Paper, University Library of Munich, Germany
- Amgain, J.** (2017), « Estimating optimal level of taxation for growth maximization in Asia », *Applied Economics and Finance*, 4(3), pp.47-55.
- Araujo C., Brun J. L. et Combes J. F.** (2004), *Économétrie repères cours application* », *Amphi économie*, pp 286-294.
- Armey, R. K.** (1995), « The Freedom Revolution : The New Republican House Majority Leader Tells Why Big Government Failed, Why Freedom Works, and How We Will Rebuild America », Washington, D.C.; Reger Publishing Inc..
- Barro, R. J.** (1990), « Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth », *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5, S103–S125.
- Boisset L. et Ehrhart H.**, (2014) « La mobilisation fiscale dans les pays de la zone franc : principaux enseignements sur longue période », *Techniques Financières et développement*, 2014/2 N°115, pp. 15-28.
- Branson, J. et Lovell, C.A.K.** (2001), « A Growth Maximising Tax Structure for New Zealand », *International Tax and Public Finance*, Vol. 8, No. 2, pp. 129-146.
- Cashin, P.** (1995), « Government spending, taxes, and economic growth », *IMF Staff Papers* 42, No. 2.
- Chao, J., & Grubel, H.** (1998). *Optimal Levels of Spending and Taxation in Canada*. The Fraser Institute, Vancouver, 53-67.
- Chokri T. et al.**, (2017), « Optimal Taxation and economic Growth in Tunisia : Short and Long Run Cointegration Analysis, 18 pages.
- Davidsson, M.** (2012), « Optimal Growth Taxation », *Research in World Economy*, 3(1), 35-44.
- Easterly, W. et Rebelo, S.** (1993a), « Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 32, No. 3 (December), pp. 417-458.
- Eaton, J.** (1981), « Fiscal Policy, Inflation, and the Accumulation of Risky Capital », *Review of Economic Studies*, Vol. 48, No. 3, pp. 435-445.

- Engen E. M. et Skinner, J.** (1992), « Fiscal Policy and Economic Growth », NBER Working Paper No 4223, Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.
- Engen E.M. et Skinner, J.** (1996), « Taxation and Economic Growth », National Tax Journal, Vol. 49, No. 4, pp. 617-642.
- Favero, C.A. et Giavazzi, F.** (2009), « How Large are the Effects of Tax Changes ? » NBER Working Paper, No. 15303, Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.
- Fölster, S. et Henrekson, M.** (1999), « Growth and the Public Sector : A Critique of the Critics », European Journal of Political Economy, Vol. 15, No. 2, pp. 337-358.
- Hausman, J.A.** (1978), « Specification tests in econometrics », *Econometrica : Journal of the Econometric Society*, 1251-1271
- Husnain, M. I., Haider, A., & Salman, A.** (2015), « Determining the Optimal Level of Taxes in South Asia : An Unbalanced Budget Approach », *The Empirical Economics Letter*, 14(8), 809-815.
- International Monetary Fund**, (2008), « Revenue Mobilization in developing Countries », IMF, Fiscal Affairs Departement.
- Jones, L. E., Manuelli, R. E., & Rosi, P. E.** (1993), « Optimal Taxation in Models of Endogenous Growth », *Journal of Political Economy*, 101(3), 485-517.
- Keen, M., et Mansour M.** (2010a), « Revenue Mobilization in Sub-Saharan Africa : Challenges from Globalisation I-Trade reform », *Development Policy Review*, 28(5), 553-571.
- Keen, M., et Mansour M.** (2010b), « Revenue Mobilization in Sub-Saharan Africa : Challenges from Globalisation II – Corporate Taxation », *Development Policy Review*, 28(5), 573-596.
- Keho, Y.** (2010), « Estimating the Growth Maximizing Tax Rate for Cote d'Ivoire : Evidence and implications », *Journal of Economics and International Finance*, 2(9), 164-174.
- Kennedy, P. E.** (2000), « On Measuring the Growth Maximizing Tax Rate », *Pacific Economic Review*, 5(1), 89-91.
- Kpodar K.** (2007), « Manuel d'initiation à Stata (version 8) », CERDI, Clermont-Ferrand, 97 p.
- Laffer, A. B.** (1981), « Supply-Side Economics », *Financial Analysts Journal*, Vol. 37, No. 5, September-October, pp. 29-44.
- Landau, D.** (1983), Government expenditure and economic growth : a cross-country study. *Southern Economic Journal*, pp.783-792.

- Leibfritz W., Thornton J., et Bibbee A.**,(1997), « Taxation and Economic Performance », OCDE, Working Paper No.176.
- Lucas, R. E.** (1988), « On the Mechanics of Economic Development », *Journal of Monetary Economics*, Vol.22, No. 1 (July), pp. 3-42.
- Lucas, R.E.** (1990), « Supply Side Economics: An Analytical Review », *Oxford Economic Papers*, Vol. 42, No.2 (April), pp. 293-316.
- Mansour M. et Rota-Graziosi G.**,(2012), « Coordination fiscale dans l'Union économique et Monétaire Ouest Africaine », *Tax Coordination in the West African Economic and Monetary Union*, *Revue d'économie du développement*, 2012(3) Vol.26, p.9-34.
- Motloja L., et al.**,(2016), « Changes in the optimal tax rate in South Africa prior and subsequent to the global recession period », *Departement of Economics, Finance and Business Studies, CTI Potchefstroom Campus, North West, South Africa*, pp. 2-17.
- Musgrave, R. A.** (1959), « *The Theory of Public Finance* », New York, N.Y. McGraw Hill.
- Myles, G. D.** (2000), « Taxation and Economic Growth », *Fiscal Studies*, Vol. 21, No.1 (March), pp. 141-168.
- Rehme, G.** (1999), « Distributive Policies and Economic Growth : An Optimal Taxation Approach », *Technische Universität Darmstadt*, pp 1-24.
- Saibu, O. M.** (2015), « Optimal Tax Rate and Economic Growth. Evidence from Nigeria and South Africa », *EuroEconomica*, 1(34).
- Scully, G. W.** (1991), « Tax Rates, Tax Revenues and Economic Growth ». *National Center for Policy Analysis, Policy Report*, 159.
- Scully, G. W.** (1995), « The Growth Tax^c in the United States », *Public Choice*, Vol. 85, No. 1/2 (October) pp. 71-80.
- Scully, G. W.** (1996), « Taxation and Economic Growth in New Zealand », *Pacific Economic Review*, Vol. 1, No.2, pp. 169-177.
- Scully, G. W.** (1998), « Measuring the Burden of High Taxes », *National Center for Policy Analysis, Policy Report No. 215*, July.
- Scully, G. W.** (2000), « The Growth-Maximizing Tax Rate », *Pacific Economic Review*, Vol. 5, No. 1, pages 93-96.
- Scully, G. W.** (2003), « Optimal Taxation, Economic Growth and Income Inequality », *Public Choice*, Vol. 115, No. 3/4 (June) pp. 299-312.
- Scully, G. W.** (2006), « Taxation and Economic Growth », *National Center for Policy Analysis, Policy Report*, 292. Appendix 1. Sample countries (32 Asian Countries)
- Skinner, J.** (1987), « Taxation and Output Growth: Evidence from African Countries », *NBER Working Paper No. 2335*, Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.